

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON
Séance du 1^{er} juillet 2021

Le premier juillet deux mille vingt et un, à 19 Heures, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Maire.

Etaient présents : LAPÊTRE Monique, GUEBARA Aurore, LUNION Loïc, BOUVIER Romain, HUSTAIX Maryline, CAPPICOT Jérôme, HAENSEL Michèle, PATIE Pierre, KLATKA Yannick.

Etaient absents excusés : HERNANDEZ Manuel.

Procuration :

Secrétaire de séance : LAPÊTRE Monique,

Procédure de signalement et de traitement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (2021-03-01)

Dans le même esprit que le référent Déontologue, laïcité ou référent Alertes éthiques, les agents publics territoriaux disposent d'un nouveau droit : celui de pouvoir signaler les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et, si ces faits sont avérés, de bénéficier d'un système de protection.

Ce dispositif concerne les administrations, les collectivités territoriales et les établissements publics. Le Conseil d'Administration du CDG 64 a souhaité confier cette nouvelle mission au Référent Déontologue, laïcité et Alertes éthiques déjà désigné par le Centre de Gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité confie cette mission au centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Rapports sur le prix et la qualité du service eau potable 2020, du délégataire SUEZ et de l'ARS (2021-03-02 - 2021-03-03)

Le conseil municipal adopte les rapports présentés pour l'année 2020. A noter une augmentation du rendement du réseau qui se situe à 92.12 % (82.90 % en 2019), cette amélioration étant due à la hausse des volumes facturés qui impactent directement le calcul du rendement.

Le pourcentage de conformité sur les analyses bactériologiques est quant à lui toujours de 100 %

DECISION MODIFICATIVE N°1 (2021-03-04)

Suite à une erreur matérielle dans la saisie du budget, il y a lieu de modifier une écriture comptable, à savoir une écriture d'ordre d'un montant de 8 € au chapitre 041 et non au chapitres 040-042

QUESTIONS DIVERSES

❖ Retour de commissions :

- ✓ CCHB : Réunion plénière sur la maison de santé : réflexion sur la recherche d'un site.
- ✓ En Davan : Loïc LUNION donne un résumé de l'atelier qu'il a suivi sur l'aménagement économique des secteurs d'activités, il est proposé une plus grande communication au niveau local ainsi qu'un hébergement adapté aux saisonniers.
- ✓ RPI : Bilan satisfaisant sur le plan sanitaire
Remerciements des enseignants pour l'agencement numérique de la classe de M. Sébastien Rolos et pour la future organisation du personnel consécutive au départ à la retraite d'Anne-Marie.
Perte d'une classe dans le RPI confirmée (une classe de l'école d'Escou)
Problématique soulevée sur la qualité des repas à la cantine. Un questionnaire de satisfaction rédigé par M. Mathias Merzeau, parent d'élève du RPI, va être proposé aux familles des villages concernés par cette restauration afin de rassembler les insatisfactions communes.

- ONF : une motion pour la sauvegarde du service public est votée

- ✓ STEP : Pas de retard sur les travaux mais plusieurs points sont à revoir dans le règlement intérieur notamment sur les puits privés.

- ✓ Vestiges DOLMEN : Michèle Haensel propose de remettre de façon sécurisée la stèle sur site et permettre au public de voir les vestiges (perles, pointes de flèches)
Des membres du conseil vont se renseigner auprès des historiens, du conseil départemental, des mesures de sécurité à mettre en place pour une éventuelle exposition.

- ✓ SDEPA : proposition à la commune d'adhérer au contrat « énergie partagée ».
Adhésion simple (conseil, info...) ou contrat de longue durée (gestion de l'infrastructure totale).
Ce sujet devant faire l'objet d'une délibération, il sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

- ✓ Sensibilisation des élus sur les actes d'incivilités : Maryline HUSTAIX et Loïc LUNION ayant assisté à cette réunion organisée par les services de la gendarmerie, ont appris : comment réagir verbalement, faire tomber la pression, être toujours à deux... Si insulte ou menace de mort, ne pas hésiter à porter plainte. Un mémo leur a été distribué

- ❖ Site internet du village : Aurore GUEBARA et Romain BOUVIER travaillent toujours sur le rafraîchissement du site internet, n'hésitez pas à venir le découvrir à l'adresse suivante :
 - ❖ <https://mairie-precilhon.fr>